

CONSEIL SYNDICAL DU 29 MARS 2022

2022.012 : BUDGET PRIMITIF - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

24 Elus membres du conseil syndical				Suffrages exprimés
Titulaires Présents	Suppléant Présent	Procurations	Absents	
14	1	3	10	17

Présents

ACCM : Madame Marie-Rose LEXCELLENT, Madame Catherine BALGUERIE-RAULET, Monsieur Pierre RAVIOL, Monsieur Lucien LIMOUSIN, Madame Laurie PONS, Monsieur Patrick de CAROLIS, Monsieur Raphaël MEGALIZZI (suppléant) ;

CCVBA : Madame Pascale LICARI, Monsieur Jean MANGION, Madame Anne PONIATOWSKI ;

TPA : Madame Corinne CHABAUD, Monsieur Michel PECOUT, Monsieur Yves PICARDA, Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE, Monsieur Serge PORTAL ;

Absents excusés

ACCM : Monsieur Jean-Michel JALABET, Madame Françoise FAVIER, Monsieur Hervé MISTRAL, Monsieur Fabien BOUILLARD, 1 siège en attente de désignation (Boulbon/ACCM) ;

CCVBA : Monsieur Bernard WIBAUX, Monsieur Hervé CHERUBINI ;

TPA : Monsieur Pierre HUBERT-MARTIN, Monsieur Max GILLES, Monsieur Jean-Christophe DAUDET ;

Procurations

Monsieur Jean-Christophe DAUDET à Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE ; Monsieur Bernard WIBAUX à Madame Anne PONIATOWSKI ; Monsieur Pierre-Hubert MARTIN à Madame Corinne CHABAUD.

o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o

Rapporteur : Monsieur Lucien LIMOUSIN

Considérant le retrait du Président pour procéder au vote, la présidence est confiée à Monsieur Lucien LIMOUSIN Vice-Président ;

Le Conseil syndical délibère sur le Compte Administratif 2021 du PETR du Pays d'Arles, élaboré selon l'instruction M 14 pour un vote par nature au niveau du chapitre.

Les résultats du compte administratif sont détaillés par chapitre dans le tableau ci-après annexé.

Le Compte Administratif 2021 proposé au vote de l'Assemblée, dégage après reprise des résultats de l'année N-1 :

- un résultat global cumulé sur des deux sections de **631.291,99 €**, soit
- un excédent de **507.533,02 €** en fonctionnement
- un excédent de **123.758,97 €** en investissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
CHAPITRE		DEPENSES		RECETTES	
		OUVERTURES CREDITS	REALISE	OUVERTURES CREDITS	REALISE
			En €		En €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	461 745,57	189 556,19		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	727 187,19	671 702,99		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	25 214,13	-		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	57 187,49	57 187,49	30 613,73	30 613,73
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	293 504,00	114 131,64		
66	CHARGES FINANCIERES	213 237,38	-		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	173 919,46	-		
013	ATTENUATION DE CHARGES			23 738,86	23 738,86
70	PRODUITS DE VENTE DIVERSES			157,60	131,33
74	DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS			1 099 482,48	936 728,60
75	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			-	1,60
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			252 213,73	3 108,39
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			545 788,82	-
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 951 995,22	1 032 578,31	1 951 995,22	994 322,51
RESULTAT DE L'EXERCICE					- 38 255,80
RESULTAT CUMULE					507 533,02

SECTION D'INVESTISSEMENT					
CHAPITRE		DEPENSES		RECETTES	
		OUVERTURES CREDITS	REALISE	OUVERTURES CREDITS	REALISE
			En €		En €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	30 613,73	30 613,73	57 187,49	57 187,49
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	-	25 214,13	-
001	SOLDE EXECUTION REPORTE	-	-	111 371,61	-
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	-	-	1 028,95	1 028,95
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-	24 794,00	-
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	-	-	4 690,81	-
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	2 000,00	2 000,00	-	-
27	AUTRES IMMOBILISATIONS	23 996,00	-	-	-
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	162 028,46	9 076,67	-	-
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 648,80	4 138,68	-	-
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT		224 286,99	45 829,08	224 286,99	58 216,44
RESULTAT DE L'EXERCICE					12 387,36
RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE					123 758,97

Je vous propose mes chers collègues de bien vouloir :

1. **ARRETER** les résultats définitifs tels que présentés dans le tableau ci-dessus ;
2. **APPROUVER** l'ensemble de la comptabilité soumise à l'examen ;
3. **DECLARER** que l'exécution budgétaire 2021 et les résultats définitifs en clôture de l'exercice sont confirmés par la comptabilité du Receveur municipal ;
4. **APPROUVER** le Compte administratif 2021.

LA DELIBERATION SOUMISE AU VOTE EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

Le Président



COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - NOTICE EXPLICATIVE

Le Compte administratif retrace l'ensemble des recettes et dépenses réalisées sur l'année 2021.

Section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des recettes et dépenses de l'action du PETR en termes d'animation territoriale, d'actions sous maîtrise d'ouvrage du PETR et de coopérations avec des tiers publics et privés (par voie de conventions de partenariat).

Les objectifs fixés en 2021 ont été réalisés pour 71.59 % en dépenses de fonctionnement et pour chacune des Missions :

SCOT : 85 %

PCAET : 93 % (hors Fonds territorial Leader)
(dont 132.405 € de Restes à Réaliser réinscrits)

Conseil de développement : 98 %

Agriculture : 85 %
(dont 71.424 € de Restes à Réaliser réinscrits)

Leader : 88 % (hors Fonds territorial Leader)

Tourisme : 77 %
(dont 35.000 € de Restes à Réaliser réinscrits)

Attractivité : 51 %

Pilotage : 62 % en fonctionnement et 90 % en investissement

En effet, le confinement imposé au printemps 2021 et les contraintes sanitaires qui en ont découlées, ont retardé la réalisation de certaines actions et contraint à une annulation :

- du Salon des Agricultures de Provence prévu en juin 2021 a été annulé. Le PETR a pris en charge pour 24 000 € des dépenses engagées avant annulation. Les crédits restant, ont été redéployés au budget 2022 dans une contribution à hauteur de 23.996 € à la SCIC Terre Adonis (société de portage foncier agricole) pour favoriser l'installation d'un jeune agriculteur à Mouriès. Le solde, permettra notamment de financer la collecte, l'analyse et la mise en perspective des données relatives au foncier et à l'agriculture (Recensement Général Agricole notamment),

En outre,

- trois conventions établies pour la mise en œuvre d'actions agriculture-alimentation portées par des tiers d'un montant total de 45 428 € font l'objet d'une réinscription en 2022 (Chapitre 65).
- 133.683,00€ d'actions inscrites au programme de travail des Missions PCAET et Tourisme, font l'objet d'une réinscription au Budget 2022 au Chapitre 011.

En section de fonctionnement – Recettes

100 % des cotisations ont été perçues et 85% des subventions des partenaires ont été versées ou rattachées (Chapitre 74).

Les restes à réaliser en recettes de fonctionnement s'élèvent à 354 477,13 € et 239 420,60 € en dépenses.

Le Fonds territorial de transition écologique et énergétique, ouvert au Chapitre 77 « Produits exceptionnels » est équilibré par les Charges exceptionnelles du Chapitre 67.

Section d'investissement

Le Fonds territorial Leader ouvert (Chapitre 20) à hauteur de 162.028 €, a été mobilisé pour financer de nouveaux projets Leader. Il s'élève à la clôture du budget à 123.595,29 après reports. Les participations exceptionnelles versées par les EPCI pour constituer ce fonds, alimentent le résultat de la structure.